

Développement agricole

Chargé mission développement local



Témoignage

Formation

● **Ingénieur Agronome**, en agriculture ou des travaux agricoles

● **Diplôme de 2^{ème} et 3^{ème} cycle** en développement local

“



Quel est votre parcours professionnel ?

Après l'obtention d'un diplôme de niveau 2, maîtrise de projet et développement local, j'ai été embauché par la Chambre d'agriculture de la Haute-Saône où je m'occupe de cette problématique depuis une vingtaine d'années.

En quoi consiste votre métier ?

Mon travail consiste à mettre en oeuvre les projets provenant des agriculteurs ou des élus locaux. L'objectif est de passer de l'idée à la réalisation concrète.

Ces projets sont très variés : programme de formation, mesures agro-environnementales, université rurale, opérations groupées d'aménagement foncier ou encore lancement d'une production de truffes! Ils sont le plus souvent menés de façon collective et s'inscrivent dans la durée.

C'est un travail qui permet de nombreux contacts et demande de l'imagination et le goût du challenge.

Quelles sont les qualités indispensables pour exercer ce métier ?

Il faut être à l'écoute des porteurs de projets pour les aider à mettre de l'ordre dans leurs idées et définir les priorités. Cela demande du temps et un bon sens de la négociation. Enfin, il faut être conscient que l'on est simplement un accompagnateur. Il faut donc faire preuve de diplomatie et ne pas s'accaparer le projet. ”

Michel DELOHON

Conseiller-animateur en développement local en Haute-Saône

Activités



Le chargé de mission développement local travaille souvent dans les parcs naturels régionaux français. Son but est de mettre en place une économie rurale tout en respectant l'environnement.

Ses missions sont diverses :

- Il travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs majeurs de la région (les agriculteurs, les collectivités territoriales, les entreprises...).
- Il doit mettre en place des actions concrètes pour développer et accompagner celles définies par les partenaires.
- Il intervient à toutes les étapes du projet (de la définition du cahier des charges à la recherche de financement).
- Il anime de nombreuses réunions avec différents interlocuteurs.

Le champ d'action du chargé de mission en développement local est très vaste. Il peut mettre en place toutes sortes de projet.





Développement agricole

Chargé mission développement local

Conditions d'exercice

Le chargé de mission développement local a une parfaite connaissance de son territoire, de son économie et des attentes des acteurs de la région. Ainsi, il peut réfléchir à des actions concrètes pour son développement.

Dès que son projet est accepté, Il doit faire adhérer les acteurs potentiels. Il doit rédiger le cahier des charges, animer des réunions de tra-

vail et déposer des demandes de financement si nécessaire. Pendant toute la mise en place de ce projet, il doit tenir informé tous les intervenants, leur expliquer les démarches afin que chacun devienne autonome une fois le projet terminé. Il a un rôle de pilotage. Il propose des actions, des nouvelles idées.

Compétences et qualités

Le chargé de mission développement local doit avoir de réelles qualités d'animation. Il est en étroite collaboration avec les techniciens et les interlocuteurs pour le bon déroulement du projet. Une bonne partie de son emploi du temps est consacré aux réunions de travail et comités de pilotage.

Si le projet est à la demande de la collectivité territoriale, la mission du chargé de mission développement local peut varier selon leur besoin

(de la maîtrise complète du projet à l'appui uniquement sur un point précis).

Le chargé de développement local peut être également amené à rechercher des financements. Il monte ainsi les dossiers de demande de subvention.

Son rôle est de fédérer des initiatives individuelles, de faire travailler tous les acteurs ensemble pour aboutir à un objectif commun.

Pour en savoir +



CONSULTER

- la fiche ROME n° K18024 du Pôle emploi
- www.pole-emploi.fr

